



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## **Le CCP confiant que l'annonce permettra à l'industrie d'être proactive dans sa lutte contre les maladies animales**

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 30 mars 2009

Le Conseil canadien du porc (CCP) accueille aujourd'hui favorablement l'annonce de Pierre Lemieux, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, et du député Gary Shellenberger au nom de l'honorable Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC), concernant la mise en œuvre de la deuxième phase de la stratégie de 76 millions de dollars sur quatre ans visant à lutter contre les maladies chez les porcs et à assurer la prospérité et la stabilité du secteur porcin.

« J'aimerais remercier le ministre Ritz et ses collègues de mettre de l'avant des mesures pour contrer les maladies porcines et de chercher à établir un partenariat avec notre industrie. Les maladies associées au circovirus porcin (MACV) ont grandement ravagé l'industrie canadienne du porc, mais l'initiative permettra dorénavant à l'industrie de réagir rapidement aux nouveaux obstacles en matière de santé animale, explique Jurgen Preugschas, président du Conseil canadien du porc. Nos producteurs font constamment face à des risques d'épidémie provenant de l'étranger en plus des difficultés qu'ils connaissent actuellement concernant la santé de leurs animaux. L'annonce d'aujourd'hui répond à un besoin urgent de mettre en place des mesures afin d'éviter que la maladie n'affecte la population porcine canadienne. »

Dans l'annonce d'aujourd'hui, il est question de verser jusqu'à 40 millions de dollars à l'industrie porcine au cours des deux prochaines années pour l'élaboration et la mise en œuvre de meilleures pratiques en matière de gestion dans le domaine de la biosécurité, de projets de recherche et de solutions de gestion des risques de maladies à long terme afin que l'industrie soit bien informée et qu'elle mette sur pied des activités visant le maintien des troupeaux de porcs en bonne santé.

« Pour répondre de façon proactive aux problèmes de santé des animaux, le Conseil canadien du porc et d'autres partenaires de l'industrie ont créé un office responsable de coordonner et d'appliquer, à l'échelle nationale, les initiatives relatives à la santé du porc au Canada. Nous attendons avec impatience la tenue de la première réunion nationale des partenaires de l'office en juillet prochain », a ajouté Preugschas.

Le Conseil canadien du porc (CCP) est une association nationale de producteurs à but non lucratif gérée par ses membres qui a pour mission de favoriser la compétitivité du secteur canadien de la production de porcs au sein des marchés mondiaux. Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada relativement à une grande variété de politiques publiques qui ont des répercussions directes sur la production de porcs au pays. Grâce à son réseau d'associations provinciales membres, à ses relations fructueuses avec les ministères et organismes fédéraux ainsi qu'aux liens qu'il entretient à l'échelle internationale, le CCP est en mesure de réagir rapidement et efficacement et de miser sur les possibilités qui s'offrent aux producteurs et à l'industrie pour assurer leur prospérité.

**Relations avec les médias :**

Morgan Radford

Analyste des dossiers techniques

Conseil canadien du porc

Téléphone : 613 236-9239, poste 265